

Mécanicien / Mécanicienne d'entretien Complément en maintenance des équipements techniques

	Mécani que polyval ente	Mécanicien / Mécanicienne d'entretien			CMET
	3	4	5	6	7
Formation générale					
Religion	2	2	2	2	2
Education physique	2	2	2	2	2
Français	4	4	4	4	4
Formation historique et géographique	2	2	2	2	
Formation sociale et économique			2	2	2
Mathématiques	2	2	2	2	2
Formation scientifique	2	2	2	2	2
Néerlandais	2	2			
Formation technique et pratique					
Dessin technique	2	2	2	2	
Technologie du soudage	2	2			
Technologie de l'usinage	2	2			
Technologie			4	4	
Travaux pratiques ajustage- montage	2	2			
Travaux pratiques soudage	4	4	4	4	
Travaux pratiques usinage	4	4			
Travaux pratiques usinage montage			8	8	
Electricité					4
Travaux pratiques électricité					6
Mécanique					4
Travaux pratiques mécaniques					6
	32	32	34	34	34

Sous réserve de modification : année scolaire 2024-2025.

Stage d'observation obligatoire d'une semaine en 4^e.

Stage d'insertion professionnelle obligatoire de 3 semaines en 5^e et de 4 semaines en 6^e.
Stage de formations au centre de compétence Mini-Usine de Mons en 5^{ème} et 6^{ème}.

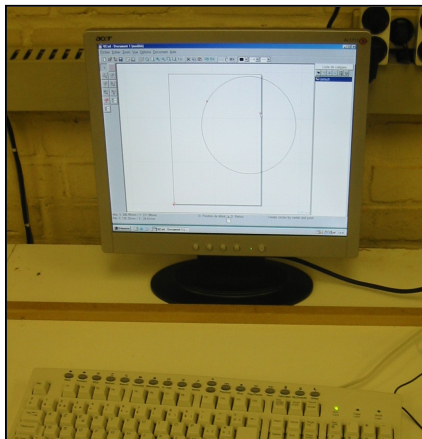
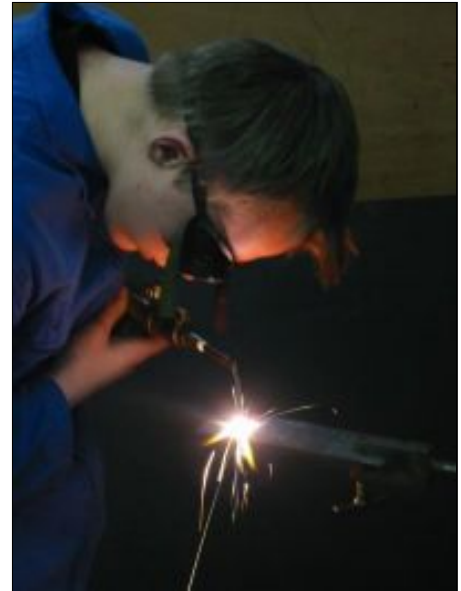
Obtention en fin de 6^{ème} année du CE (certificat d'étude de 6^{ème} professionnelle) et du CQ6 (certificat de qualification professionnelle de 6^{ème} année).

La 7^{ème} année est organisée sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves inscrits au 1^{er} septembre. Stage d'insertion professionnelle obligatoire 1 jour par semaine de Toussaint à Pâques. Obtention du CESS (certificat d'enseignement secondaire supérieur) et d'un certificat complémentaire en fin de 7^{ème} année. Le CESS donne accès à l'enseignement supérieur (baccalauréat (graduat), régendat, ...)

Le **mécanicien d'entretien** est l'homme de la situation. Il intervient en toute autonomie sur des installations industrielles simples et exécute des travaux de maintenance mécanique, de montage, de démontage, de réglage, de réparation et de remise en service d'ensembles et de sous-ensembles industriels (mécanique, hydraulique, pneumatique, ...).

Concrètement, il organise son travail selon plusieurs étapes : Avant toutes choses, il doit préparer son intervention par le biais des différents plans, schémas et documents techniques concernant les procédures à suivre, préparer l'outillage et se renseigner sur les consignes de sécurité et hygiène.

La **maintenance préventive** vise à contrôler différents éléments mécaniques des machines et lignes selon un plan et une procédure définie. Il procède ensuite aux réglages nécessaires et au remplacement éventuel des pièces usées ou défectueuses.



La **maintenance curative** vise à intervenir le plus rapidement et efficacement lors d'une panne, de repérer la cause, effectuer la réparation (démontage et remontage, soudage, éventuellement usinage de pièces), la remise en service et les réglages. Il doit enfin s'atteler aux tâches de vérification et rendre compte de l'intervention par le biais de fiches techniques de maintenance.

Il est formé à la lecture et l'interprétation de plans et schémas techniques. Outre la pratique de la mécanique pure, il doit aussi avoir des connaissances concernant la pneumatique, l'hydraulique, l'électricité et se former à l'utilisation d'un outillage spécifique.

Technicien débrouillard, le **mécanicien d'entretien** doit connaître des techniques de soudage et d'assemblage et utiliser des procédés d'usinages (par exemple dans le but de fabriquer une pièce détériorée).

Afin d'effectuer les missions de contrôle, il doit être capable de se servir de différents types d'appareillage de métrologie (instruments de mesures).

